

La loi sur le gaspillage de l'électricité est dangereuse pour l'hôtellerie et la restauration

GastroSuisse refuse que la Suisse s'engage légalement à atteindre l'objectif zéro net d'ici 2050. La loi adoptée par le Parlement exige ainsi de facto l'interdiction du mazout, du gaz, du diesel et de l'essence. Par conséquent, les besoins en électricité augmenteront massivement d'ici 2050. Il est hautement improbable que l'on puisse couvrir ces besoins supplémentaires en électricité (dans le pays). Cela entraînera en outre une pénurie d'approvisionnement, une crise de l'énergie et de l'électricité.

par Casimir Platzer, président de GastroSuisse

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers représentants de la presse,

Aujourd'hui déjà, nous avons du mal à remplacer les centrales nucléaires et à couvrir les besoins croissants en électricité dus à la technologie et à la numérisation. **Tant que nous ne savons pas comment atteindre les objectifs, ceux-ci ne doivent pas être inscrits dans une loi.** Lorsque la demande dépasse l'offre, les prix peuvent tout simplement exploser ! Nous en avons eu un avant-goût l'année dernière. Les marchés de l'énergie sont particulièrement sensibles à une contraction de l'offre, notamment en raison de la formation particulière des prix dans le secteur de l'énergie.

La Suisse s'est déjà engagée en faveur de l'objectif zéro net dans l'accord de Paris sur le climat. GastroSuisse soutient également l'objectif zéro net. Cependant, il n'est pas garanti que nous l'atteignons effectivement dans les délais impartis. Au cas où les objectifs ne seraient pas atteints, la Suisse doit disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir recourir aux énergies fossiles. **Dans le cas contraire, la sécurité énergétique et la stabilité des prix seront gravement menacées.**

Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration vit de la possibilité d'offrir à sa clientèle le meilleur service possible à des prix abordables. Mais pour cela, les hôtels et les restaurants doivent être chauffés et les repas doivent pouvoir être préparés. Compte tenu des marges relativement modérées, l'hôtellerie-restauration dépend inévitablement de la stabilité des prix de l'électricité. **Les évolutions de prix brutales pèsent lourdement sur l'hôtellerie-restauration. Par conséquent, l'augmentation des coûts d'exploitation est actuellement la principale préoccupation de l'hôtellerie-restauration.** En 2022, 83.3 % des membres de l'association interrogés ont indiqué que l'augmentation des frais d'exploitation comptait parmi les trois plus grands défis. Ce pourcentage a presque triplé depuis 2021. Les coûts énergétiques se sont parfois multipliés. La SRF a titré en octobre dernier : « Choc des prix de l'électricité pour le plus grand café bâlois ». **Au lieu de payer 20'000 francs, le café a dû déboursier près de 200'000 francs par an pour l'électricité, tout en conservant la même consommation.** Mesdames et Messieurs, ce n'était déjà

pas un cas isolé en 2022 et cela pourrait bientôt devenir la norme avec la nouvelle loi sur le gaspillage de l'électricité.

GastroSuisse refuse que la politique inscrive dans la loi l'objectif net zéro avec un délai sur le dos des PME, **tant que les décideurs ne garantissent pas que l'objectif sera atteint sans augmentation drastique des coûts**. Pour notre association, il est clair qu'avant de décréter des interdictions, **il faut d'abord mettre sur la table des solutions et des mesures qui garantissent la sécurité d'approvisionnement** de notre pays. Sinon, le réveil risque d'être brutal, tôt ou tard.

Le NON de GastroSuisse à la loi sur le gaspillage de l'électricité ne signifie pas un non à la protection du climat ! L'objectif doit être une société « zéro net ». GastroSuisse accorde une grande importance à la protection du climat. Le tourisme d'hiver souffre de plus en plus du changement climatique. **La fédération s'engage depuis des années pour des mesures d'économie d'énergie, pour une réduction des déchets alimentaires et pour un tourisme durable.** L'hôtellerie-restauration est consciente de sa responsabilité. Elle s'efforce d'apporter sa contribution pour atteindre l'objectif zéro net.

Nous soutenons par exemple nos membres en leur donnant des conseils pour économiser l'énergie, par exemple sous la forme **d'une liste de contrôle qui regroupe 90 conseils d'économie d'énergie pour le secteur**. Depuis 2019, nous faisons la promotion auprès de nos membres du conseil professionnel en énergie pour les PME avec notre projet PEIK. Dans le cadre de ce projet pilote, nous soutenons même financièrement les membres de l'association qui font appel à un conseil en énergie PEIK. De plus, nous sensibilisons en permanence le secteur aux économies d'énergie. Les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration sont également très actives. Et personnellement, personne ne peut me reprocher de ne rien faire. Notre hôtel de Kandersteg est chauffé aux copeaux de bois depuis plus de 20 ans. Depuis près de 30 ans, nous utilisons un appareil de gestion des charges Storm qui brise les pics de courant, et je roule moi-même à l'électricité depuis plus de 8 ans.

Mais il n'est pas possible de fixer un objectif net zéro par le biais d'une loi. Selon le projet sur lequel nous voterons le 18 juin, toutes les entreprises de Suisse devront présenter des émissions nettes nulles d'ici 2050 au plus tard. On ne sait pas comment chacune des 30'000 entreprises de l'hôtellerie et de la restauration pourra atteindre cet objectif, comment elle pourra financer les énormes investissements et les prix beaucoup plus élevés de l'électricité, et surtout comment la réalisation de l'objectif pourra être prouvée. **Le projet de loi n'apporte aucune réponse à ces questions.** Il risque d'entraîner une énorme charge administrative pour les PME. La loi ne règle ni les obligations exactes des entreprises ni la question des sanctions. Ces aspects ne seront réglés qu'ultérieurement. **Tant que le Parlement ne sera pas en mesure de présenter des plans fiables, les objectifs fixés par la loi représenteront un risque sérieux.**

Mesdames et Messieurs, voulons-nous payer encore plus pour l'électricité ? Non merci.